

Environnement et agriculture, meilleurs ennemis ?

Les changements climatiques en Afrique de l'Ouest, des impacts humains, environnementaux et économiques

Érosion côtière

Les zones côtières de la région accueillent environ 1/3 de sa population. Au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, environ 56 % du littoral est soumis à une érosion moyenne de 1,8 mètre par an. Au-delà de l'érosion, la dégradation des zones côtières est aussi due aux inondations croissantes, à la pollution de l'eau et de l'air.

Climat

Une augmentation de la température 1,5 fois supérieure qu'au niveau mondial depuis l'époque préindustrielle.

Recrudescence des événements météorologiques violents, modification de la période et de l'intensité de la saison des pluies, vents violents, augmentation des épisodes de sécheresse.

Migrations climatiques

D'ici 2050, jusqu'à 32 millions de personnes pourraient être contraintes à migrer à l'intérieur de leur pays en Afrique de l'Ouest.

Santé

Augmentation des risques de malnutrition, de maladies diarrhéiques (choléra), de maladies transmises par des moustiques (paludisme, dengue), risque de mortalité liée à la chaleur 6 à 9 fois plus élevé (que la moyenne de 1950 à 2005) avec un réchauffement climatique de 2 °C.

Agriculture

D'ici 2030, des prévisions inquiétantes pour les rendements :

- Arachide : de - 11 % à - 25 %
- Niébé : - 30 %

D'ici 2050, une réduction globale du rendement moyen :

- Mil : - 12 %
- Sorgho : - 16 %
- Maïs : - 20 %
- Riz : - 25 %

En 2022, près de 40 millions de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle sévère.

Ressource en eau

Diminution des débits des cours d'eau de 20 % à 40 % d'ici 2050.

Diminution de la recharge des eaux souterraines au niveau des zones côtières de 12,5 % et 25 % d'ici 2030 et 2050 (respectivement).

Forêt

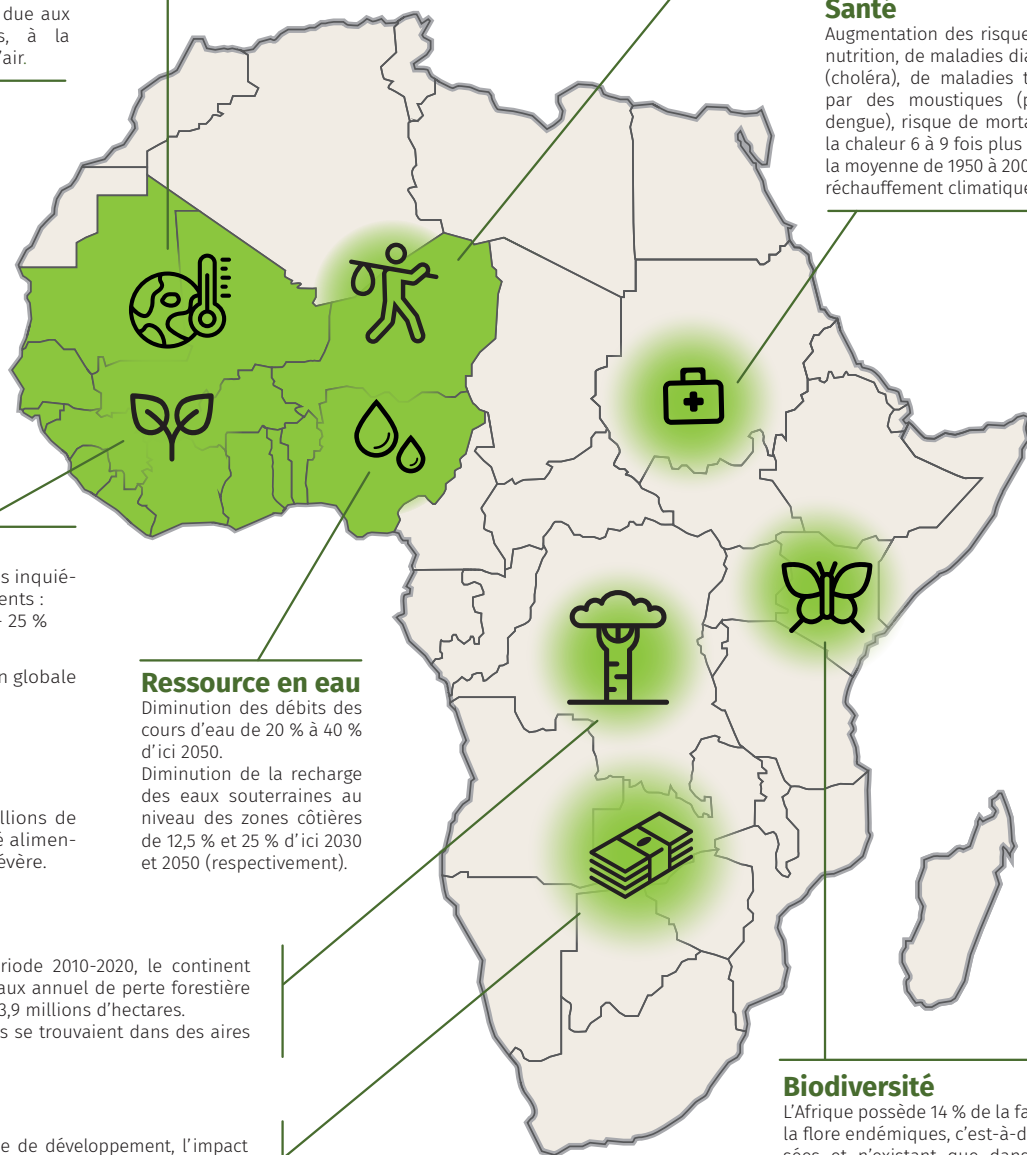
Selon la FAO, sur la période 2010-2020, le continent africain a enregistré le taux annuel de perte forestière nette le plus élevé, avec 3,9 millions d'hectares. 27 % des forêts africaines se trouvaient dans des aires protégées en 2020.

Économie

Selon la Banque africaine de développement, l'impact du changement climatique sur le continent pourrait atteindre 50 milliards de dollars par an d'ici à 2040, avec un recul supplémentaire de 30 % du PIB d'ici à 2050.

Biodiversité

L'Afrique possède 14 % de la faune et de la flore endémiques, c'est-à-dire recensées et n'existant que dans un seul pays. 42 % de ces espèces sont menacées de disparition, soit 850 espèces animales et végétales.



Sources : Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO, avril 2022 : <https://bit.ly/3uud211> - Rapport 2022 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, CILSS : <https://bit.ly/3h4qepE> - Programme WACA : <https://bit.ly/3B5Fq9j> - Sixième rapport du GIEC, 2022 : <https://bit.ly/3h4qepE>

Agriculture, problème ou solution ? Tout dépend du modèle !



Climat

- Une agriculture responsable de 24 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale
- Un accroissement des surfaces cultivées au détriment des savanes, des forêts, des bas-fonds
- Un modèle conventionnel et intensif qui repose sur les énergies fossiles
- + Un fort potentiel de séquestration carbone dans les sols et la biomasse
- Des modèles alternatifs au modèle d'intensification conventionnel (agroécologie, agroforesterie) au fort potentiel d'atténuation et d'adaptation.



Désertification

- Accentuation de la dégradation des sols
- Épuisement des ressources en eau
- + Un large panel de solutions agricoles susceptibles de lutter contre la désertification et l'érosion : restauration des terres, reboisement (agroforesterie), cordons pierreux, zai, haies brise-vent, couverture et régénération des sols.



Biodiversité

- Faune et flore menacées par l'extension des surfaces cultivées, la surexploitation des ressources et un recours croissant aux pesticides chimiques, pollutions
- + Développement de l'agrobiodiversité cultivée
- Diversification, associations et successions de cultures permettant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Utilisation de semences adaptées au milieu
- Valorisation des savoirs paysans.

Quels secteurs prioritaires dans les cadres d'engagements climat des pays ouest-africains ?

Pays	Secteurs prioritaires	Prise en compte de l'UTCATF dans les scénarios d'émissions	Période d'engagement
BÉNIN	AFOLU, ÉNERGIE	×	2021-2030
BURKINA FASO	AFOLU, ÉNERGIE	✓	2015-2030
CAP VERT	AFOLU, ÉNERGIE, DÉCHETS, TRANSPORT	Non applicable	2025-2030
CÔTE D'IVOIRE	AFOLU, ÉNERGIE, DÉCHETS	×	2016-2030
GAMBIE	ÉNERGIE, TRANSPORT, PROCESSUS INDUSTRIELS, DÉCHETS	×	2021-2025
GHANA	AFOLU, ÉNERGIE, DÉCHETS, TRANSPORT, PROCESSUS INDUSTRIELS	×	2010-2030
GUINÉE	AFOLU, ÉNERGIE	×	2016-2030
GUINÉE BISSAU	AFOLU, ÉNERGIE	✓	2020-2030
LIBERIA	AFOLU, DÉCHETS, TRANSPORT	×	2015-2030
MALI	AFOLU, ÉNERGIE	✓	2015-2030
MAURITANIE	AFOLU, ÉNERGIE, DÉCHETS, PROCESSUS INDUSTRIELS	✓	2020-2030
NIGERIA	AFOLU, ÉNERGIE, TRANSPORT	✓	2015-2030
NIGER	AFOLU, ÉNERGIE	✓	2015-2030
SÉNÉGAL	AFOLU, ÉNERGIE, DÉCHETS, PROCESSUS INDUSTRIELS	✓	2016-2034
SIERRA LEONE	AFOLU, ÉNERGIE, DÉCHETS, PROCESSUS INDUSTRIELS	Non applicable	2020-2049
TCHAD	AFOLU, ÉNERGIE, DÉCHETS	✓	2010-2030
TOGO	AFOLU, ÉNERGIE	✓	2020-2030

Secteurs Prioritaires

- AFOLU
- ÉNERGIE
- DÉCHETS
- PROCESSUS INDUSTRIELS
- TRANSPORT

CDN : Contributions déterminées au niveau national

AFOLU : Agriculture, foresterie et autres usages des terres

UTCATF : Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie